

Elections Législatives

du 5 Mars 1967

6ème Circonscription de Boulogne-Nord

HENRI COLLETTE

DÉPUTÉ SORTANT

CANDIDAT Vème RÉPUBLIQUE

SUPPLÉANT, **RAYMOND HOREL,** INGÉNIEUR CONSEIL



Electrices, Electeurs,

Le 5 Mars prochain, pour la Troisième fois, je solliciterai vos suffrages, afin de continuer à vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Le 5 Mars prochain, vous voterez pour le CANDIDAT DE LA Vème RÉPUBLIQUE.

POURQUOI ?

Parce qu'il a fallu la naissance de la Vème République pour réaliser la cohésion d'une majorité parlementaire associée à l'Exécutif, lui fournissant les moyens de gouverner sans à coups.

Parce que, si la majorité actuelle ne se retrouvait pas, nous reviendrions fatalement dans une période de rivalités qui rappellerait celle d'avant 1958, qui nous conduirait à l'inflation et à la ruine.

Que nous proposent les vieux Partis ?...

Un seul ciment les unit, c'est la haine irraisonnée et inconditionnelle au Général de Gaulle et à sa majorité.

Un seul programme unit mes trois adversaires, Battre à n'importe quel prix le candidat de la majorité.

Vous vous y opposerez pour nous permettre de poursuivre l'œuvre de redressement entreprise, en votant pour le candidat Vème République.

COMMERÇANTS, ARTISANS et MEMBRES des PROFESSIONS LIBÉRALES, vous nous approuverez dans l'action que nous menons en vue d'obtenir la suppression de la Taxe Complémentaire et un allègement de l'Impôt sur le Revenu ; vous nous encouragerez à lutter afin que la T.V.A. lors de sa mise en application ne soit pas néfaste aux petites et moyennès entreprises.

AGRICULTEURS, vous approuverez la politique agricole de Monsieur Edgar Faure et vous nous permettrez de construire " L'EUROPE VERTE ".

ELECTEURS, vous nous aiderez à poursuivre avec Monsieur Giscard-d'Estaing une POLITIQUE DE PROGRÈS SOCIAL en faveur des personnes âgées, des malades et des handicapés.

ELECTRICES, vous vous souviendrez que l'émancipation et la promotion de la femme, mises en action lorsqu'en 1945 elle reçut le droit de vote, ont été menées à leur terme, puisque, depuis la loi du 13 Juillet 1965, la femme mariée a, en France, les mêmes droits et les mêmes pouvoirs que son mari.

BOULONNAIS, nous travaillerons ensemble, en association avec les collectivités publiques et les organismes privés s'y consacrant, au développement de la Région Boulonnaise.

La Vème République a œuvré pour le bien de la France.

Pour nous permettre de poursuivre notre action,

Pour une France Stable, Puissante et Forte,
Pour le Soutien de la Vème République,

VOUS VOTEREZ :

Henri COLLETTE

NOTAIRE
MAIRE DE LICQUES
CONSEILLER GÉNÉRAL
DÉPUTÉ SORTANT

SUPPLÉANT :

Raymond HOREL

INGÉNIEUR CONSEIL

Vu et approuvé : LES CANDIDATS.

OFFSET LEMAIRE ARDRES